

VILLE DE ROSEMÈRE

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire

20 décembre 2021 suivant immédiatement la séance de 19 h 30 portant sur la présentation du Budget 2022 et du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 Séance extraordinaire du 20 décembre 2021

2 AUTRE RÉGLEMENTATION

2.1 776-14 - Règlement modifiant le Règlement 776 et ses amendements, concernant les tarifs applicables à certains biens, services et activités de la municipalité – **Adoption du règlement**

2.2 948 – Projet de règlement concernant l'imposition des taux de taxation et de la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022 – **Avis de motion et dépôt du projet de règlement**

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 CLÔTURE

Me CATHERINE ADAM
Greffière